

DISPOSITIONS FINANCIERES CD42 - 2018-2019

VALIDEES AU COMITE DIRECTEUR LE 25/05/2018

DISPOSITIONS FINANCIÈRES FÉDÉRALES

Paiement au Comité Départemental Loire Basketball –
BP90144 – 42012 ST ETIENNE CEDEX 02

Réaffiliation (moins de 50 licenciés) (5x5 + 3x3 +VxE)	146.00€
Réaffiliation (moins de 50 licenciés) (3x3 + VxE)	136.00€
Réaffiliation (moins de 50 licenciés) (Vivre Ensemble)	126.00€
Réaffiliation (plus de 50 licenciés) (5x5 + 3x3 + VxE)	221.60€
Réaffiliation (plus de 50 licenciés) (3x3 + VxE)	211.60€
Réaffiliation (plus de 50 licenciés) (Vivre Ensemble)	201.60€
Nouvelle Association :	
5x5 + 3x3 +VxE	120.00€
3x3 + VxE	110.00€
Vivre Ensemble	100.00€
Union d'Association (gratuite) – 1 abonnement revue Basket Ball	75.60€
Abonnement à la revue Basket Ball	75.60€
DROIT DE LICENCE - Joueur Non Formé Localement (JFLN) extracommunautaire – licence orange	
Championnat Régional qualificatif au championnat de France (voir dispositions financières fédérales)	
Championnat Régional non qualificatif au championnat de France	Gratuit
Championnat Départemental	Gratuit
1 ^{ère} licence (création et mutation)	Gratuit
Le montant du droit s'entend hors licence et hors assurance	

DISPOSITIONS FINANCIÈRES RÉGIONALES

Paiement au Comité Départemental Loire Basketball –
BP90144 – 42012ST ETIENNE CEDEX 02

Se reporter aux Dispositions Financières de la Ligue Auvergne Rhône Alpes

DISPOSITIONS FINANCIERES CD42 - 2018-2019

VALIDEES AU COMITE DIRECTEUR LE 25/05/2018

DISPOSITIONS FINANCIÈRES DÉPARTEMENTALESPaiement au Comité Départemental Loire Basketball –
BP90144 – 42012ST ETIENNE CEDEX 02

Cotisation Départementale + B.O	
Club de moins de 50 licenciés)	150.00€
Club de plus de 50 licenciés	190.00€
Championnat départemental : Engagement + Frais administratifs	
Senior D1 et D2	120.00€
Senior D3 à D5	110.00€
Jeunes U20 – U18F – U17M – U15 – U13	80.00€
Jeunes U18F – U17M – U15 – U13 (seulement 2 ^{ème} phase pour les équipes non engagées en 1 ^{ère} phase)	45.00€
Remboursement Jeunes non Qualifiés en Ligue	Ligue
Mini U11 – U9	40.00€
Fête du Mini (U11 & U9)	15.00€
Fête du Baby U7	6.00€
Coupe Pierre Maisonnial	40.00€
Challenge Jeunes	15.00€
Coupes Annexes	15.00€
LICENCES – HORS ASSURANCE	
LICENCE BASKET 5x5	
Joueur compétition :	
- U7 à U11	29.00€
- U13 à U15	36.20€
- U17 à Seniors	52.90€
Joueur Loisir	39.50€
Technicien	34.50€
Officiel	34.50€
Dirigeant	34.50€
LICENCE BASKET 5x5 : EXTENTION POUR COMPETITION 3x3 – et V&E	
Joueur compétition :	
- U7 à U11	Gratuit
- U13 à U15	Gratuit
- U17 à Seniors	3€
• dont 1€ reversé par FFBB aux CD/LR	

DISPOSITIONS FINANCIERES CD42 - 2018-2019

VALIDEES AU COMITE DIRECTEUR LE 25/05/2018

LICENCE BASKET 5x5 : AUTORISATION SECONDAIRE	
AS – licence U13	Gratuit
AS – licence U15	12.60€
- dont 4€ reversé par FFBB aux CD/LR	
AS – licence U17 à Sénior	25.20€
- dont 8€ reversés par FFBB aux CD/LR	
AS U15 Elite M&F – licence U15	Gratuit
AS U20 M&F – licence U20	Gratuit
AS HN Féminin – licence U20 et moins	Gratuit
AS HN Masculin – licence U21 et moins	Gratuit
LICENCE BASKET 5x5 : MUTATION C1/C2	
Tarif auquel s'ajoute le prix de la licence	
Joueur U13	35.50€
Joueur U14 – U15	53.50 €
Joueur U16 à Senior	108.00€
Mutation Dirigeant	Gratuit
Mutation Technicien/Officiel	64.00€
LICENCE BASKET 5x5 : LICENCE T	
Cotisation facturée au club recevant – Prix de la licence facturé au club d'appartenance	
Joueur U13	35.50€
Joueur U14 – U15	53.50 €
Joueur U16 à Senior	108.00€
Mutation Dirigeant	Gratuit
Mutation Technicien/Officiel	64.00€
Imprimé de demande de mutation ou licence T	2.30€
LICENCE BASKET 3x3	
Joueur compétition :	29.00€
- U7 à U11	36.20€
- U13 à U15	52.90€
- U17 à Seniors	39.50€
Joueur Loisir	34.50€
Technicien	34.50€
Officiel	34.50€
Dirigeant	
LICENCE BASKET 3x3 : EXTENSION POUR Vx€	
Joueur compétition :	Gratuit
- U7 à U11	Gratuit
- U13 à U15	Gratuit
- U17 à Seniors	Gratuit

DISPOSITIONS FINANCIERES CD42 - 2018-2019

VALIDEES AU COMITE DIRECTEUR LE 25/05/2018

LICENCE BASKET VIVRE ENSEMBLE	10.00€
Toute activité U7 à U17	50.00€
Toute activité U17 à Vétéran	
LICENCE CONTACT (non compétitive)	Gratuit
Contact Avenir	2.00€
Contact Basket : U7 et plus	Gratuit
Contact Micro Basket : U6 et moins	2.00€
Contact Passion (Majeur)	
ASSURANCES JOUEURS ET NON JOUEURS	2.98€
Assurance MDS Option A	8.63€
Assurance MDS Option B	0.50€
Assurance MDS Option C (en complément de A ou B)	
PÉNALITÉS FINANCIÈRES	
Dirigeants (Président – Trésorier - Correspondant) non licenciés au 1 ^{er} aout de la saison en cours	50.00€
Changement de joueur brûlé par la commission sportive	12.00€
Engagements Hors délai	60.00€
Feuille incomplète ou non conforme (Seniors - U18F – U17M - U15 – U13)	5.00€
Absence responsable de salle (U13 à Seniors)	30.00€
Absence de personne majeure licenciée (en cas d'entraîneur mineur) sur la feuille de marque	30.00€
Absence d'entraîneur licencié sur la feuille de marque	30.00€
Feuille de match en retard (S+2) – 1 ^{ère} demande au BO	20.00€
Feuille de match en retard (S+3) – 1 ^{er} rappel au BO	30.00€
Feuille de match en retard (S+5) – 2 ^{ème} rappel au BO	50.00€
- Ces trois pénalités sont cumulables et match perdu par pénalité en département au 2 ^{ème} rappel	
Résultat non saisi (lundi à 12h00) ou erroné : par résultat manquant	5.00€
Résultat non saisi lors des deux derniers matches Seniors, ainsi que lors des 2 derniers matches de la 1 ^{ère} et 2 ^{ème} phase championnat Jeunes	20.00€
Changement d'horaire hors délai (Senior + Jeunes)	10.00€
Saisie ou modification d'un horaire par le comité	2.00€
Forfait Général avant la première journée (les droits d'engagement restent acquis)	
Forfait général jeunes (phase 1)	20.00€
Forfait général jeunes (phase 2)	140.00€
Forfait général seniors – U20 (en cours de championnat)	180.00€
Forfait simple jeunes (phase 1)	20.00€

DISPOSITIONS FINANCIERES CD42 - 2018-2019

VALIDEES AU COMITE DIRECTEUR LE 25/05/2018

Forfait simple jeunes (phase 2 aller)	20.00€
Forfait simple jeunes D1 - (phase 2 retour)	100.00€
Forfait simple jeunes D2 – D3 (phase 2 retour)	70.00€
Forfait simple senior – U20 (phase aller)	35.00€
Forfait simple senior – U20 (phase retour)	120.00€
Forfait Coupe Pierre Maisonnial	140.00€
Forfait Challenge Jeunes et Coupes Annexes (phases éliminatoires)	20.00€
Forfait Challenge Jeunes et Coupes Annexes (à compter des 1/e de finale)	100.00€
Forfait phase finale départementale	120.00€
Forfait Finale Départementale Jeunes et Seniors	250.00€
Frais de dossier (partagés)	60.00€
Liste de joueurs brûlés hors délais	50.00€
Rencontre perdue par pénalité – Seniors – U20 – U18F -U17M	45.00€
Rencontre perdue par pénalité – U15 – U13	25.00€
Ouverture dossier administratif	100.00€
Charte de l'arbitrage par équipe non couverte (Barème Fédéral)	150.00€
Charte de l'entraîneur U15 – U13 non respectée	50.00€
Licence manquante Senior – U20 – U18F – U17M (maxi 75€ par match)	15.00€
Licence manquante U15 – U13 (maxi 50€ par match)	10.00€
Réclamation – Pose de la réclamation	160.00€
Réclamation – Remboursement en cas de bien fondé	80.00€
- Si match à rejouer : Frais d'arbitrage à la charge du comité en cas de rencontre à désignation officielle CDO – à la charge des deux clubs dans les autres cas	
Non utilisation e-marque en PR ou D1	20.00€
Non utilisation e-marque autres divisions	10.00€
Pénalités Mini Basket	
Rencontre perdue par pénalité (joueur non qualifié, absence de surclassement, joueur trop âgé pour la catégorie)	20.00€
Feuille de marque non conforme	5.00€
Absence d'entraîneur majeur licencié sur la feuille de marque	10.00€
Absence de responsable de salle	20.00€
Participation à deux rencontres le même weekend sportif	7.50€
Licence manquante Mini (maxi 25€ par match)	5.00€
Licence manquante Entraîneur	5.00€
Feuille manquante	5.00€
Forfait Mini Basket (si non déplacement en phase aller, match retour inversé)	20.00€
Absence à l'Assemblée Générale	150.00€

DISPOSITIONS FINANCIERES CD42 - 2018-2019

VALIDEES AU COMITE DIRECTEUR LE 25/05/2018

VENTES DIVERSES	
Code de Jeu	16.00€
Livret Technique : 7-11 ans – 11-13 ans	32.00€
STAGES DIVERS	
Formation arbitres recyclage début de saison	20.00€
Formation arbitre départemental et « Potentiel Régional »	80.00€
Examen arbitre (candidat libre)	50.00€
Formation OTM Régional (e-marque uniquement)	40.00€
Formation OTM Régional (complète)	80.00€
Stage U7 – U11	110.00€
Stage U7 – U11 intensif	150.00€
Stage U13-U20	210.00€
Stage U13-U20 allégé	110.00€
Participation Comité, aide à la formation des cadres : demi-tarif sur le 3^{ème} stage organisé par le CD42 (aide cumulable sur le U7/U11 et le U13/U20, dans ce cas demi-tarif sur le moins cher des stages).	
Intervention du Cadre technique Hors périmètre du Plan de développement (forfait par séance)	40.00€
PUBLICITÉS	
Publicité site internet	100.00€
Publicité Jeux du Mini basket – ¼ de page	50.00€
Publicité Jeux du Mini basket – ½ page	100.00€
CAUTIONS DIVERSES	
Caution prêt de l'arche gonflable	150.00€
Caution prêt de la structure gonflable	1500.00€
Caution prêt de la ½ structure gonflable	750.00€
Caution prêt de panneaux de Mini Basket (par panneau)	150.00€
FRAIS DIVERS	
Frais de délégué par rencontre à la demande du Comité	10.00€ + IK
Frais de délégué par rencontre à la demande et à la charge des clubs	20.00€ + IK
Frais de juge unique	15.00€ + IK
Indemnité arbitre de rencontre Championnat U13	20.00€
Indemnité arbitre de rencontre Championnat U18F-U17M-U15	23.00€
Indemnité arbitre de rencontre Championnat U20 et Seniors	26.00€
OTM désignés pour les finales (le match)	10.00€
Montant de l'indemnité kilométrique	0.36€

Les groupements sportifs doivent régler au Comité les sommes réclamées par le Trésorier Général dans les 8 jours suivant la réception des factures.

DISPOSITIONS FINANCIERES CD42 - 2018-2019

VALIDEES AU COMITE DIRECTEUR LE 25/05/2018

Le règlement des licences se fait en 4 fois :

- **1^{er} acompte - 15 septembre de la saison en cours**
- **2^{ème} acompte - 15 octobre de la saison en cours**
- **3^{ème} acompte - 15 décembre de la saison en cours**
- **Solde - 15 mars de la saison en cours**

Les Clubs n'ayant pas réglé les factures Comité dans un délai d'un mois après leur édition, seront soumis à une pénalité forfaitaire de 50.00€ pour ouverture de dossier et d'une majoration de 10% du montant impayé.

Indemnités assujetties à l'URSSAF
Des fiches de paie seront établies pour les cas suivants

INTERVENTIONS DES CADRES ARBITRES	
Coordonnateur de stage (formateur labellisé)	40.00€
Indemnité de Formateur Arbitre Labellisé (la journée)	35.00€
Indemnité de Formateur Arbitre Labellisé (la ½ journée)	17.50€
Frais de formation Arbitre et OTM (la journée)	30.00€
Frais de formation Arbitre et OTM (la ½ journée)	15.00€
Evaluation d'arbitres	20.00€
INTERVENTIONS DES CADRES TECHNIQUES	
Parcours d'excellence sportive	
Intervention à la journée :	
- Coordonnateur (BE – DEJEPS – DESJEPS)	40.00€
- Encadrement (BE – DEJEPS – DESJEPS)	35.00€
- Encadrement (BPJEPS – ER – CQP – Prof EPS)	30.00€
- Encadrement (EJJ – animateur U7/U11 – initiateur U13/U20 – Etudiant STAPS et ESPE)	25.00€
- Encadrement (autre cas)	20.00€
Intervention demi-journée, séance, match :	
- Encadrement (BE – DEJEPS – DESJEPS)	17.50€
- Encadrement (BPJEPS – ER – CQP – Prof EPS)	15.00€
- Encadrement (EJJ – animateur U7/U11 – initiateur U13/U20 – Etudiant STAPS et ESPE)	12.50€
- Encadrement (autre cas)	10.00€
Contrôle match charte U15 et U13 (à la demande de la CT)	15.00€
Contrôle match charte U15 et U13 (à la demande et à la charge du club + km)	20.00€
Opération « Faites du Basket – Centre Génération Basket » (la journée)	
- Coordonnateur (BE – DEJEPS – DESJEPS)	40.00€
- Encadrement (autres cadres diplômés)	30.00€
- Encadrement (animateur U7/U11 – initiateur U13/U20)	20.00€
Formation des Cadres (U7-U11, U13-U20)	
Intervention à la journée :	
- Coordonnateur (BE – DEJEPS – DESJEPS)	40.00€
- Encadrement (BE – DEJEPS – DESJEPS)	40.00€
Intervention à la demi-journée, séance, évaluation :	
- Coordonnateur (BE – DEJEPS – DESJEPS)	20.00€
- Encadrement (BE – DEJEPS – DESJEPS)	20.00€
Repas, forfait (stage à la journée)	08.00€
Nuitée de stage	30.00€
Pour la saison en cours, l'indemnité kilométrique sera de	0.36€